



Revue de presse hebdomadaire 33

LE NIGER A TRAVERS SA PRESSE DU 16 AU 21 AOUT 2010

SOMMAIRE

INTERNATIONAL

Insécurité au Sahel

COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE

Crise alimentaire

Libye

POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES

CSRD

Primature

Gouvernement

Conseil des ministres du 19 août 2010

Conseil Consultatif National

ONDH/LF

Assainissement économique et financier

Gendarmerie Nationale

CENI

Nouvelle Constitution

PARTIS POLITIQUES-ASSOCIATIONS-SYNDICATS

MNSD Nassara

MODEN-Lumana

PNA Al Oumat

SOCIETE

Inondations

Médias

Education

Règlementation routière

Environnement

ECONOMIE

Campagne agricole

Marchés agricoles

INTERNATIONAL

Insécurité au Sahel

« AQMI infiltre la filière de l'immigration clandestine », affirme *L'Événement (17/08/10)*. Une pratique plus respectable que le trafic de drogue et palliant aux insuffisances des réseaux traditionnels d'immigration. L'auteur s'inquiète des conditions sociales qui touchent les jeunes et les anciens rebelles de la région d'Agadez, qui pourraient bien choisir de se reconverter socialement et devenir ainsi de nouveaux agents du groupe salafiste. « L'axe principal de l'immigration clandestine passe aujourd'hui par la région d'Agadez », étape de transit vers la Lybie et l'Algérie pour les candidats africains en partance pour l'Europe.

COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE

Crise alimentaire

Nigéria

« La République fédérale du Nigéria apporte une contribution financière de plus de 2 milliards de FCFA », annonce *Le Sahel (16/08/10)*. Plusieurs tonnes de vivres devraient être incessamment livrées pour compléter le don financier, précise le journal.

Libye

Mme Touré Aminatou Maïga, ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens de l'Extérieur, a reçu, le 13 août, les lettres de cabinet du Consul Général de la Libye à Agadez, S.Exc. M. Boukhari Bachir Hamouda, *Le Sahel (16/08/10)*.

POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES

CSRD

- Le Chef de l'Etat s'est entretenu, le 16 août, avec le Président de la Commission de l'UEMOA, M. Soumaïla Cissé, au sujet de la transition politique et de la crise alimentaire. A sa sortie d'audience, M. Cissé s'est dit « très satisfait » du déroulement de la transition, « Les élections vont se tenir dans les délais prévus... la communauté internationale s'en félicite ». Quant à la crise alimentaire, il a précisé qu'une aide de 300 millions de Fcfa serait prochainement octroyée par la Commission en faveur de la population nigérienne, *Le Sahel (17/08/10)*.

- « Inévitable prolongation ! », titre *L'Événement (17/08/10)*. Les difficultés financières de la CENI et l'absence d'un chronogramme précis à six mois de la fin de la transition, corrélées au budget exorbitant estimé à 30 milliards de Fcfa sont autant d'éléments qui permette au journal d'affirmer que la transition se prolongera, « tel que certains le souhaitent ardemment ». Et l'auteur de dénoncer encore « le mutisme total » de la société civile dont les débats au sein du CCN ne font que diviser aujourd'hui les Nigériens et perdre du temps à la Nation. « La bouche qui mange ne parle pas », poursuit-il, « cette même société civile aujourd'hui aux ordres va probablement approuver une éventuelle prolongation de la transition ».

- *Le Républicain (19/08/10)* émet également des doutes sur le respect du chronogramme et la réussite de l'assainissement. Une délégation de la CFDR se serait réunie en début de semaine dernière pour examiner la situation. Elle envisagerait de « saisir les autorités de la transition pour être définitivement fixée ».

Primature

Le Premier ministre, M. Mahamadou Danda a achevé, le 13 août dernier, sa série de visites dans les différents départements ministériels par le ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens de l'Extérieur, *Le Sahel (16/08/10)*. Chaque ministère a donc reçu sa Feuille de route, contenant des objectifs communs - assainissement de l'environnement professionnel, dépolitisation de l'administration, renforcement des échanges avec la société civile, rationalisation de la

gestion des ressources financières et matérielles- ainsi que des objectifs spécifiques en fonction des domaines de mission. « Le gouvernement entend marquer la transition », commente *Le Canard Déchaîné (13/08/10)*. Toutefois ces feuilles de route risquent d'être compromises dès les premières heures du nouveau régime

Gouvernement

Ministère de la Communication, des NTIC et de la Culture a officiellement installé, sous la houlette du Secrétaire général, le comité chargé de l'élaboration de la Stratégie nationale de migration vers la radiodiffusion numérique terrestre, *Le Sahel (16/08/10)*.

Conseil des ministres du 19 août 2010

Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses

Adoption du projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance n°2010-31 du 27 mai 2010 portant Code électoral, en ses articles 47, 64 et 119, afin d'harmoniser les dispositions relatives à la convocation du corps électoral et au dépôt des candidatures.

Ministère des Mines et de l'Energie

Adoption du projet de décret portant attribution d'une autorisation exclusive d'exploitation pour hydrocarbures, des gisements de Goumeri, Sokor et Agadi (bloc d'Agadem), à la société CNPC NIGER PETROLEUM S.A, dans la région de Diffa. Le programme de recherche a permis, en outre, de réévaluer à la hausse les réserves de ces gisements, passant au total de 266 millions à 295 millions de barils, destinés à la raffinerie de Zinder. La production de brut issue d'éventuels nouveaux gisements sera destinée au marché international, précise le journal.

Conseil Consultatif National

- « Plusieurs décisions importantes prises à l'issue des travaux de la dernière session ordinaire du CCN au titre de l'année 2010 », annonce *Le Canard Déchaîné (16/08/10)*. Renforcement du pouvoir du président de la République qui peut mettre fin au mandat du Premier ministre issu de sa majorité, constitutionnalisation des questions minières et pétrolières, abrogation de l'article relatif au droit et devoir de s'opposer à toute oppression, 46 voix se sont élevées par vote, contre 42 pour le maintien des conditions d'âge et d'instruction du Président de la République, Rétablissement du serment professionnel pour le Président de la République et le Premier ministre et proposition de l'amnistie aux auteurs et co-auteurs du coup d'Etat du 18 février 2010. Les conseillers ont également examiné, au cours de cette session de 15 jours, la nouvelle Charte des partis politique et le texte stipulant le statut de l'opposition.

- Pour *L'Evénement (17/08/10)*, le CCN œuvre pour une politique de « deux poids deux mesures », alors que les Nigériens attendaient tous de voir la suppression définitive de toute amnistie dans le texte de leur loi fondamentale. C'est la prochaine Assemblée nationale que devra adopter en tant que loi cette disposition, précise le journal. « Reste à savoir si les prochains députés ont l'obligation de tenir compte des désirs et des recommandations du Conseil Consultatif National [...] ».

- « Les travaux accouchent d'un avant projet de constitution controversé », titre *Capital (16/08/10)*, « en l'espace de deux sessions, le CCN s'est fait la mauvaise réputation d'adopter des textes conflictuels ».

- « Le MNSD et ses alliés personnalisent les débats », affirme *La Roue de l'Histoire (18/08/10)*, en pensant « dur comme fer que les critères d'éligibilité édictés dans le cadre des élections présidentielles ne visent ni plus ni moins qu'à écarter leur chef Seyni Oumarou ».

- Le président de l'institution, M. Marou Amadou a officiellement remis, le 18 août, les conclusions issues des travaux de la 2^{ème} session du CCN au Premier ministre, annonce *Le Républicain (19/08/10)*. Les questions relatives à la forme républicaine de l'Etat, à l'intangibilité des frontières nationales, à la séparation de l'Etat et de la religion, à la limitation du nombre de mandats présidentiels, aux conditions d'âge l'éligibilité aux élections présidentielles et à l'amnistie accordée aux auteurs du coup d'Etat du 18 février 2010, ne seront susceptibles d'aucun recours, a-t-il précisé.

Financement des partis politiques :

La nouvelle Charte des Partis politiques, approuvée par le Conseil Consultatif national, prévoit l'attribution de 0,30% des recettes fiscales annuelles de l'Etat pour le financement des partis politiques. Les sommes seront réparties pour moitié aux députés et autre moitié aux élus locaux. Les partis politiques seront aussi assujettis à la Cour des Comptes et tenus de présenter chaque année, l'état de leur comptabilité et la liste de leurs biens. Les financements extérieurs seront limités à hauteur de 20%. Par ailleurs, tout parti qui ne pourra prendre part à deux élections générales consécutives, sera dissout d'office. « Avec cette panoplie de dispositions, la mort lente et assurée des petits partis transparait clairement », commente *Le Canard Déchaîné (16/08/10)*.

ONDH/LF

Les membres de l'Observatoire National des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales ont finalement été renvoyés à l'exercice de leurs fonctions, après leur prestation de serment devant la Cour d'Etat, le 18 août, rapporte *Le Républicain (19/08/10)*.

Assainissement économique et financier

- « L'ancien Trésorier général et une douzaine d'agents de l'ancien HCCT sous les verrous ! », titre *La Griffes (09/08/10)*. Epinglé pour « faux et usage de faux » dans l'affaire dite du Hadj 2009. M. Siddo Elhadj, après une garde à vue dans les locaux de la police judiciaire, a été placé sous mandat de dépôt au Camp pénal de Kollo. Pour rappel, M. Siddo Elhadj aurait fait une main levée d'environ 2 milliards de Fcfa en faveur d'une compagnie aérienne qui n'a pas honoré son contrat. Les agents de l'ancien Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT) ont, quant à eux, été interpellés pour mauvaise gestion des fonds alloués à l'ancienne institution de la République.

- M. Ibrahim Foukori, ancien administrateur délégué de la Nigelec et l'ancien ministre de la Jeunesse M. Kazelma Taya auraient également été interpellés, précise *Le Canard Déchaîné (09/08/10)*, puis libérés après le paiement de leur caution. M. Foukori aurait été entendu à la gendarmerie nationale le 17 août dernier pour répondre à une convocation de la commission à propos de gros soupçons de malversations financières, affirme *La Roue de l'Histoire (18/08/10)*. Selon *Le Courrier (18/08/10)*, « Foukori Ibrahim se trouve dans le sillage de Hadiatoulaye Tandja et d'Ibrahim Hamidou ». La Commission de moralisation devrait, dès cette semaine, recevoir son dossier, interpellé l'ancien administrateur délégué de la Nigelec et ouvrir une information judiciaire contre lui.

- Un berger de Youri, aujourd'hui militant actif du Modem Lumana, aurait bénéficié d'un marché de 3 milliards de Fcfa pour la vente de céréales, octroyé par la Cellule Crise Alimentaire, rattachée au Cabinet du Premier ministre du temps où Hama amadou occupait le poste, rapporte *La Hache Nouvelle (16/08/10)*. Un marché, selon le journal, octroyé « en violation des textes réglementaires et qui a provoqué le courroux de l'ancien président de la République ». La Commission de lutte contre la délinquance économique, financière et fiscale serait aujourd'hui en possession de tous les dossiers relatifs à cette affaire.

- Pourtant, déplore *Le Républicain (19/08/10)*, « On a comme l'impression qu'actuellement la machine tourne au ralenti [...]. De 2000 à 2010, des centaines de milliards de francs ont pris des destinations autres que celles pour lesquelles ils étaient programmés ». *La Roue de l'Histoire (18/08/10)* affirme également que « la Commission de moralisation bat de l'aile ». Alors que les « grands délinquants financiers » ne sont toujours pas inquiétés, malgré de nombreux dossiers ficelés par la presse, la Commission semble aujourd'hui diriger ses opérations d'assainissement sur des menus fretins. « Phénomène curieux, poursuit l'auteur, les investigations semblent épargner plus d'une vingtaine de sociétés d'Etat et Etablissements publics qui ne sont pourtant pas exempts de mauvaise gestion ».

Gendarmerie Nationale

« Double cérémonie de passation de commandement à la tête de la légion n°1 de Niamey et à l'école de la gendarmerie nationale s'est déroulée, le 13 août, au camp supérieur de la Gendarmerie nationale de Niamey », annonce *Le Sahel (16/08/10)*. Le Chef d'Escadron Kimba Tahirou devient, à 43 ans, le

nouveau Commandant de la Légion n°1 de Niamey en remplacement du Chef d'Escadron Garba Issoufou, qui assure dorénavant le Commandement de l'école de la Gendarmerie nationale.

CENI

« La démission de la Communauté internationale », titre *La Roue de l'Histoire (18/08/10)*. « Après onze rencontres avec les partenaires techniques et financiers [...], rien n'est encore rentré dans les caisses de la CENI qui se contente de réaménager son chronogramme ». Et l'auteur de rappeler les 27 milliards de Fcfa attendus par l'Etat du Niger pour financer son processus électoral. « Ailleurs, comme au Congo, l'organisation des élections générales tourne autour des 150 milliards de FCFA ainsi qu'en Côte d'Ivoire où les élections ont été plusieurs fois reportées alors que la Communauté internationale continue à mettre la main à la poche », poursuit-il. Le journal évoque aussi le nouveau chronogramme élaboré par la CENI et qui susciterait, selon lui, quelques inquiétudes : le référendum constitutionnel se tiendrait ainsi le 17 novembre 2010 au lieu du 31 octobre. La nouvelle constitution devrait être promulguée le 20 décembre 2010. Les élections locales seraient programmées au 31 décembre au lieu du 27 novembre. Le premier tour des élections présidentielles et des législatives serait prévu le 31 janvier 2011 au lieu du 03 janvier retenu dans le premier schéma. Le second tour des présidentielles se tiendrait le 12 mars 2011 et le nouveau président de la république devrait être investi le 6 avril. Soit un décalage de quelques 4 semaines, précise-t-il.

Nouvelle Constitution

« L'Ambassade d'une grande puissance travaille sur la promulgation par décret présidentiel de la nouvelle constitution », annonce *Le Canard Déchaîné (16/08/10)*, par souci d'économie sur le budget de 30 milliards que la Communauté internationale hésite encore à financer. L'alternative est possible, selon l'auteur, si un fort consensus se dégage sur le texte de la nouvelle loi fondamentale.

PARTIS POLITIQUES-ASSOCIATIONS-SYNDICATS

MNSD Nassara

- « Seyni Oumarou investi candidat du parti à l'issue du 6^{ème} Congrès ordinaire du parti organisé le 7 août 2010 à Tillabéri », annonce *L'Autre Observateur (13/08/10)*. Les militants du parti ont ainsi consacré la reconduction de MM. Seyni Omar et Albadé Abouba, respectivement aux postes de président et de secrétaire général du parti », précise l'auteur.

- Arrêté quelques jours dans l'affaire du fonds d'aide à l'énergie, une caution a rapidement été payée « pour que le sacre de Seyni Oumarou soit complet », précise *La Roue de l'Histoire (11/08/10)*. Mais selon le journal, la question de sa candidature à l'élection présidentielle devrait faire l'objet d'un congrès extraordinaire pour examiner sa conformité aux nouvelles dispositions du code électoral, concernant notamment le niveau d'instruction des candidats. Cette disposition contenue dans l'article 45 de l'avant projet de constitution, « fait les affaires des adversaires internes de Seyni Omar », affirme *Le Canard Déchaîné (16/08/10)*. Selon *Le Républicain (19/08/10)*, soit Seyni Omar satisfait à ce critère, soit il dispose « d'autres moyens » pour imposer sa candidature. A moins que le parti ne décide de boycotter les élections, soumet *La Roue de l'Histoire (18/08/10)*.

MODEN-Lumana

« Oumar Hamidou Tchana, dit « Ladan », élu président de la section Lumana de Tillabéri, à l'issue de la conférence régionale du parti organisé le 8 août dernier. », annonce *La Griffes (09/08/10)*.

PNA Al Oumat

« Sanoussi Tambari Jackou contre-attaque face aux défections de certains militants », *Le Canard Déchaîné (16/08/10)*. Le président du Parti s'en prend notamment à son vice-président qui vient de quitter le PNA, accompagné d'une vingtaine d'autres cadres. « Le PNA s'effiloche », poursuit *Le Républicain (19/08/10)*, les 22 membres du parti auraient officiellement rejoint le PNDS-Tarraya.

SOCIETE

Inondations

- Plusieurs milliers d'habitants, tant à Niamey qu'à l'intérieur du pays, ont été victimes d'inondations suite aux fortes pluies du 5 août dernier. Le bilan provisoire pour Niamey fait état de 5.000 personnes ayant perdu leur maison et 20.000 autres ayant subi directement l'impact des inondations. 30.000 têtes de bétail auraient péri et plusieurs centaines d'hectares de cultures auraient été ravagés, précise *L'Autre Observateur (13/08/10)*.

- « Les victimes augmentent et les secours traînent », titre *Le Républicain (19/08/10)*. Le bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a dressé le 13 août, un premier bilan : près de 15.000 personnes sont sinistrées à Niamey, plus de 3.000 personnes à Tera (région de Tillabéri), environ 17.400 personnes à Zinder, près de 12.000 à Maradi, plus de 15.300 à Agadez et environ 1.200 personnes à Diffa. Une aggravation est à craindre avec l'augmentation des pluies annoncée au cours des prochains jours, rapporte le journal. Les partenaires du Niger se sont engagés à soutenir les autorités nigériennes dans l'épreuve (OMS, Unicef, PAM, FAO, Oxfam, UNFPA, PNUD etc.).

Médias

Lancement de trois nouvelles stations FM au Niger, attribuées à Radio Chine International à Niamey, Maradi et Zinder, annonce *Le Canard Déchaîné (16/08/10)*.

Education

« Résultats des examens du BEPC et du BTS d'Etat : taux de réussite de 31,35% pour le Brevet d'étude et de 36,55% pour le BTS d'Etat », *Le Sahel (17/08/10)*.

Règlementation routière

« Le sabot de 'Denver' pour discipliner les automobilistes », annonce *Le Républicain (19/08/10)*. L'administrateur délégué de la Communauté Urbaine de Niamey a signé un arrêté, le 6 août dernier, fixant à 10.000 Fcfa l'amende à tout automobiliste coupable de défaut de stationnement.

Environnement

« Trois girafes trouvées mortes dans la zone de Kouré », victime de braconnage, rapporte *Le Républicain (19/08/10)*. Selon les services de l'environnement et de la faune dont plusieurs représentants se sont rendus sur place, « c'est la 1^{ère} fois en 20 ans » que les girafes sont la cible des braconniers.

ECONOMIE

Campagne agricole

« De bonnes perspectives à l'horizon » pour la campagne agricole 2010-2011, annonce *Le Républicain (19/08/10)*. Selon le journal, les prévisions saisonnières projettent des cumuls pluviométriques normaux à excédentaires dans les zones agricoles du Niger.

Marchés agricoles

« Légère baisse des prix du mil, du maïs et du sorgho », annonce *Le Républicain (19/08/10)*, malgré une inflation générale qui varie de 50 à 200% en cette période de Ramadan, poursuit le journal.